



Le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies / Accompagnées

Compte rendu du Comité Départemental Consultatif des personnes accueillies et accompagnées

24 mai 2018

Thème : La participation

Présents : 11 présents (4 travailleurs sociaux et 7 personnes accompagnées)

Présentation du CDPA

Le CDPA permet aux personnes vivant en structure d'hébergement et de logement, de se rencontrer, d'échanger sur les politiques de lutte contre les exclusions et de faire collectivement des propositions. Cette réunion a lieu 2 fois par an.

Il est composé majoritairement de personnes vivant ou ayant vécu des situations de pauvreté ou de précarité (à minima 2/3 des participants).

Qu'est-ce que c'est de participer ? C'est quoi la participation des personnes accompagnées ?

La participation c'est :

- + Connaître la culture des pays étrangers
- + L'intégration
- + Se déplacer
- + Avoir une boîte d'expression sur des dispositifs d'insertion
- + Aller chercher l'information
- + Aider les gens qui sont en foyer à faire des formations sur les lieux où ils vivent
- + Se sentir aider
- + De l'investissement
- + L'épanouissement
- + Se faire entendre

Quelques freins à cette participation :

- ❖ La carence d'informations
- ❖ Le manque de mobilité
- ❖ Sentiment de déshumanisation par la perte de contact
- ❖ Les animaux
- ❖ Ne pas pouvoir faire garder ses enfants
- ❖ Interdiction de confier ses enfants à une autre personne accompagnée



Est-ce que vous participez à la vie :

- **De votre structure**
 - **De votre quartier**
 - **De votre ville ?**
- Si non pourquoi ?**

Dans la ville :

- Les horaires de bus sont trop restreints pour participer à certaines activités
- Manque d'informations que ce que font les autres associations
- Manque de place à la crèche pour permettre aux parents de participer à des animations...

Dans la structure :

- Les informations doivent être relayées plus régulièrement sur les événements (structure, ville ...) et plus en amont. Elles doivent être affichées, et expliquer ces activités ou le fonctionnement de telle association.
- Avoir les informations sur des choses utiles (bagagerie, laverie ...)
- Avoir des réunions régulières d'expression avec les personnes accompagnées sur le fonctionnement quotidien de la structure et sur le fonctionnement plus large de celle-ci.

Dans le quartier : informations sur les associations et partenaires les plus proches

Comment améliorer la participation ?

Dans la structure :

- ✓ Utiliser plusieurs types de supports de communication
- ✓ Avoir un calendrier des activités
- ✓ Avoir une boîte à expression
- ✓ Avoir accès à une salle de sport bon marché
- ✓ Avoir un partenariat entre les associations d'hébergement et des associations locales
- ✓ Donner une plaquette avec les différentes activités dans les premiers jours d'arrivée de la personne
- ✓ Avoir plus d'information sur les activités de la commune et des autres associations
- ✓ Augmenter les échanges avec les travailleurs sociaux. Avoir des temps formels concernant des gros sujets sur la vie de l'association
- ✓ Parler des pratiques de suivi social
- ✓ Avoir l'adresse des lieux de culte
- ✓ Avoir un parrain à l'arrivée dans la structure et développer l'entraide

Dans la ville :

- ✓ Avoir les informations des événements de la commune
- ✓ Avoir des bus tôt le matin et plus tard le soir, car cela correspond plus aux horaires des travaux d'insertion
- ✓ Avoir des tarifs solidaire de transport en commun
- ✓ Avoir des places de crèche réservé pour les personnes en insertion
- ✓ Réduire les délais de prise de rendez-vous par les différentes institutions (Caf, mairie, CPAM, MDCS, CCAS...)

« Participer, c'est être acteur de sa vie »